



SALAGOU SPORTS LOISIRS
34800 CANET

N°: W342000873

Siret : 51186180900016

Canet le 8 janvier 2025

COMPTE RENDU de la réunion du conseil d'administration du 7 janvier 2025

Préambule : Le conseil d'administration s'est réuni à la demande du président.

Etaient présents : Sabine BERTHEZ, Jacques CAPDEVILLE, Dominique COLRAS, Michel MALANDAIN, Bruno PEPIN, Erick SERVEN, Eric VILMIAIRE.

Invité : Jean-Claude TOMAS

1. Ordre du jour

- Changement de banque
- Commande complémentaire chez Diffu Sport
- Nouveau site du club, traces GPX
- Demandes de subvention
- Randonnées du Club

2. Changement de banque

Erick confirme que le compte est ouvert à La Banque Postale (LBP), il a reçu le chéquier. Le transfert des fonds depuis la Société Générale est lancé mais le compte LBP n'est pas encore crédité, c'est une question de jours.

Erick a reçu l'appel de prime d'assurance, il attend que les fonds soient disponibles sur le compte de la LBP pour payer.

Hors réunion : les fonds sont disponibles à la LBP ce matin 8 janvier.

Le RIB de la LBP sera communiqué aux adhérents pour qu'ils puissent faire des virements à la place de chèques. Le RIB ne sera pas mis sur le site internet pour éviter tout risque en cas de piratage.

3. Commande complémentaire de tenues

Erick va envoyer un mail aux adhérents pour lancer une commande complémentaire de tenues. Il se renseigne sur le nombre minimum de pièces à commander pour que Diffu Sport lance une fabrication.

4. Nouveau site du club

4.1. Le site

Rappel : le site est accessible via : <https://vttcanetloisirs.fr/>

Il est opérationnel, il est constitué de deux parties :

- Une partie publique accessible à tous. Dans cette partie on trouve la présentation du club, le calendrier des sorties du dimanche, les photos et vidéo des sorties. Pour éviter de saturer le site (stockage limité), Jacques est chargé de sélectionner la photo et/ou la vidéo de la semaine.
- Une partie réservée aux membres du club accessible avec un mot de passe qui sera communiqué aux membres en fin de mois de janvier quand la liste 2025 des adhérents sera arrêtée (cotisation réglée et attestation d'assurance fournie). Dans cette partie on trouve les documents du club tel que le règlement intérieur, les documents d'adhésion, le document d'invitation pour l'assurance etc..

4.2. Les traces GPX

Les pilotes sont Jacques et Dominique, les traces au format GPX sont stockées dans la partie réservée du site et sont téléchargeables.

Pour pouvoir les identifier et les retrouver facilement, il est décidé de les nommer en fonction du lieu de départ avec la distance et le dénivelé et une indication de difficulté.

Exemple : LIEUR-CAB_35_500 M

Ce qui signifie : départ de LIEURAN CABRIERES, 35Km, 500m de dénivelé positif et difficulté moyenne.

La difficulté est fonction du kilométrage, du dénivelé et du niveau technique.

Le classement est le suivant :

- F pour facile
- M pour moyen
- D pour difficile
- TD pour très difficile

5. Randonnées du club

5.1. Randonnée au Salagou

Il faut trouver un nom pour notre première randonnée, le concours d'idées est lancé, merci aux membres du CA de faire remonter leurs propositions à Michel qui centralise et soumettra au vote final.

Après analyse du calendrier des randos VTT connues à ce jour, la date envisagée est le dimanche 29 juin.

Le lieu de départ envisagé est face au camping de la plage de Clermont, il faut voir avec la communauté de communes pour un prêt de locaux derrière l'auberge.

Il faut prévoir 3 circuits sur les circuits déjà balisés, pour limiter le travail de balisage et respecter les contraintes du grand site classé Natura 2000.

- Un circuit familial : le n°2 vers Lacoste
- Un circuit moyen : le tour du lac n°1
- Un grand circuit : le tour du lac n°1 + Octon n°7 avec une liaison à baliser

- Un ravitaillement commun aux circuits moyen et grand vers Octon.

Pour pouvoir gérer correctement cet évènement, il faut un quinzaine de volontaires, les conjoints et des volontaires extérieurs au club sont les bienvenus.

Projet de répartition :

- 2 personnes à la gestion des parkings
- 3 personnes au café d'accueil
- 6 personnes aux inscriptions (3 postes)
- 3 personnes au ravitaillement

Pour faciliter les inscriptions et évaluer le nombre de participants il est envisagé de faire des préinscriptions via un site spécialisé (Ikinoa par exemple), ce service est payant. Il faut voir comment gérer une annulation et le remboursement des inscrits. Pour des raisons d'assurance, il faut limiter le nombre d'inscrits à 500 (à vérifier auprès de l'assureur).

Michel et Erick lancent le dossier au plus tôt de manière à pouvoir bloquer la date en préfecture.

Quand cette date sera confirmée, il faudra faire la liste des volontaires au plus tôt pour que les gens bloquent la date.

Hors réunion : on pourrait d'ores et déjà informer les membres pour qu'ils réservent la date du 29 juin quitte à changer si ce n'est pas possible.

Un repas avec tous les volontaires est à prévoir à la fin de la manifestation.

5.2. Journée découverte

A priori le 7 septembre, avec un accompagnement des participants comme d'habitude.

Cette matinée sera clôturée par un repas du club ouvert aux membres et leurs conjoints

6. Demandes de subvention

6.1. Mairie de Canet

Erick a commencé à constituer le dossier, bien que la conjoncture ne soit pas favorable, il va demander 600€

6.2. Département

Michel regarde s'il est possible de faire la demande en ligne

Hors réunion : il faut se rendre sur le site :

https://mesdemarches.herault.fr/loc_fr/associations

Et ouvrir un compte